

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

INRIMAS S.à.r.l.

LE 15 MARS 2024

En tant que responsable du traitement, **INRIMAS S.à.r.l.** respecte la vie privée de toutes les personnes qui lui fournissent des données à caractère personnel et s'engage à les protéger. Conformément à l'article 13 du règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (règlement (UE) 679/2016, ci-après « **RGPD** ») la société fournit les informations suivantes :

INRIMAS S.à.r.l. traite les données à caractère personnel qu'elle recueille de manière confidentielle, conformément à la législation sur la protection des données et aux recommandations internationales et conformément au présent avis de confidentialité sur la protection des données (ci-après « **Avis de confidentialité** ») et prend toutes les mesures de sécurité, techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité des données.

Le présent avis énonce les principes régissant le traitement des données à caractère personnel fournies par les personnes concernées.

Le présent avis a pour l'objet de fournir des informations détaillées aux personnes qui entrent en contact avec la société **INRIMAS** en tant que responsable du traitement (ci-après dénommée : la « **Société** » ou le « **responsable du traitement** »), lors de l'utilisation des services fournis par le responsable du traitement des données (ci-après dénommés « **le service** »), aux autres partenaires contractuels ou coopérants, les personnes entrant dans les locaux de la société (ci-après dénommées « **les clients** »), ainsi qu'aux visiteurs du site web www.inrimas.hu (ci-après dénommé : le « **site web** ») exploité par la Société, (ci-après dénommés collectivement les « **Personnes concernées** ») sur tous les faits pertinents concernant le traitement de leurs données à caractère personnel, en particulier les objectifs et le fondement du traitement, les personnes qui sont autorisées à traiter les données, la durée du traitement et les personnes qui ont accès aux données conformément aux dispositions RGPD.

La Société informera la personne concernée des autres traitements de données à caractère personnel dans des avis ou politiques distincts ou au moment de la collecte des données.

La version actuelle de cet avis est disponible à tout moment sur le **site web de la Société**. La personne concernée reconnaît et accepte ce qui suit et consent au traitement des données comme indiqué ci-dessous.

Raison sociale :	INRIMAS Société à responsabilité limitée
Siège social :	1046 Budapest, Klauzál utca 10.
Numéro d'enregistrement :	01-09-417899
Site web :	www.inrimas.hu
Représentant :	Gábor Pap, directeur général József Kerégyártó, directeur général
Téléphone :	+36 30 322 29 05
Adresse électronique :	info@inrimas.hu
Point de contact pour la protection des données :	info@inrimas.hu

1. Personnes concernées et champ d'application

Le présent avis s'applique à toute personne dont les données à caractère personnel sont traitées par la Société à des fins commerciales ou dont les données sont fournies à la Société. En soumettant des données à caractère personnel à la Société, la personne concernée accepte les dispositions du présent avis et consent au traitement de ses données conformément au présent avis.

Le champ d'application personnel du présent avis s'étend à la Société en tant que responsable du traitement, aux personnes dont les données sont incluses dans le traitement couvert par le présent avis et aux personnes dont les droits ou les intérêts légitimes sont affectés par le traitement.

La Société traite principalement les données de personnes physiques qui ont envoyé leurs données par voie électronique sur l'adresse info@inrimas.hu, qui ont demandé par téléphone ou en personne d'établir une relation client, qui ont demandé un devis, ont utilisé ou demandé les services de la Société, ou qui ont contacté la Société pour toute raison ou finalité autre que l'établissement d'une relation client, ainsi que les données des personnes qui entrent au siège social de la Société. La Société traite également les données fournies par ses clients personnes physiques et par les représentants et personnes de contact de ses clients personnes non physiques, ainsi que les données fournies par d'autres clients.

Dans le cas de données à caractère personnel de personnes concernées, lorsque la personne concernée et la personne qui fournit les données à caractère personnel relatives à la personne concernée ne sont pas les mêmes, la personne qui fournit les données est tenue de s'assurer qu'elle dispose de l'autorisation appropriée de la personne concernée en ce qui concerne les données fournies et est obligée d'informer la personne concernée des dispositions du présent avis.

Le champ d'application du présent avis couvre tous les traitements électroniques et/ou sur papier de données à caractère personnel effectués par la Société.

Le présent avis entre en vigueur le 1^{er} avril 2024 et reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à révocation. La Société a le droit de modifier unilatéralement le présent avis.

2. Définitions

Aux fins du présent avis, chacune des définitions figurant ci-dessous a la signification suivante :

« *données à caractère personnel* » : toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs

éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique ;

« *traitement* » : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ;

« *responsable du traitement* » : la Société et la personne physique ou morale ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel ;

« *sous-traitant* » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement ;

« *destinataire* » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires ; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement ;

« *tiers* » : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel ;

« *consentement de la personne concernée* » : toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement ;

« catégories particulières de données à caractère personnel » : Les données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, les données concernant la santé et les données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique ;

« *données concernant la santé* » : les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne ;

« *transferts* » : la mise à disposition de données à caractère personnel à un destinataire spécifique ;

« *Violation de données à caractère personnel* » : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Les autres termes définis dans le RGPD figurent à l'article 4 du règlement RGPD.

3. Finalités et fondements juridiques du traitement, sécurité juridique appliquée, conservation des données à caractère personnel

Les finalités générales du traitement effectué par la Société :

- a.) Le traitement des données des personnes physiques fournies à la Société dans le cadre de l'exercice de ses activités ou de la fourniture du service par les utilisateurs du service ou, dans le cas des clients personnes morales, par leurs employés ou par les clients, aux fins de la préparation, de la conclusion et de l'exécution des contrats, ainsi que de l'exécution des obligations légales et de l'entretien des relations avec les clients ;
- b.) Traitement des données de la personne concernée dans le cadre de la fourniture des droits et obligations découlant de la relation contractuelle (y compris l'utilisation des services et l'exécution des commandes, ainsi que le traitement des coordonnées du client) ;
- c.) Traitement des données à caractère personnel des clients potentiels à des fins de marketing direct sur la base de l'intérêt légitime de la Société ;
- d.) Respecter les obligations légales et faire respecter les intérêts légitimes de la personne concernée et de la Société ;
- e.) Le transfert des données de la personne concernée à des partenaires commerciaux, lorsque cela est inévitable, afin de faciliter la fourniture du service à la personne concernée et avec le consentement préalable de cette dernière ;
- f.) Après la résiliation du contrat avec la société, exercer les droits et exécuter les obligations découlant du contrat ou de la fourniture du service, en particulier pour faire valoir les droits fondés sur le contrat ou découlant de la fourniture du service ;

Fondements du traitement :

- a.) Le fondement juridique du traitement est principalement le consentement préalable et volontaire de la personne concernée, sur la base d'informations préalables fournies par le responsable du traitement. Le fondement général du traitement est d'assurer la fourniture du service et de maintenir la communication. En outre, la Société traite les données afin de fournir le service, de se conformer à une obligation légale à laquelle elle est soumise ou de protéger les intérêts légaux des parties.
- b.) Si la personne concernée fournit volontairement des données, la Société traite les données à caractère personnel avec le consentement de la personne concernée. Par consentement volontaire de la personne concernée, on entend également le comportement par lequel la personne concernée, en utilisant le Site web, accepte que toutes les règles relatives à l'utilisation du Site web, y compris le présent avis, s'appliquent automatiquement à elle.
- c.) La personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment ; toutefois, en vertu du RGPD, si les données à caractère personnel ont été collectées avec le consentement de la personne concernée, la Société peut traiter les données collectées dans le but de se conformer à une obligation légale à laquelle la personne concernée est soumise, sauf disposition contraire de la loi, ou dans le but de poursuivre ses propres

intérêts légitimes ou les intérêts légitimes d'un tiers, lorsque ces intérêts sont proportionnés à la restriction du droit à la protection des données à caractère personnel, sans autre consentement spécifique, même après que la personne concernée a retiré son consentement. Le retrait du consentement n'affecte pas la légalité du traitement qui a eu lieu avant le retrait. Dans les cas prévus par la loi, le traitement des données est obligatoire.

- d.) Dans le cas de données à caractère personnel de personnes concernées, lorsque la personne concernée et la personne qui fournit les données à caractère personnel relatives à la personne concernée ne sont pas les mêmes, la personne qui fournit les données est tenue de s'assurer qu'elle dispose de l'autorisation appropriée de la personne concernée en ce qui concerne les données fournies et est obligée d'informer la personne concernée des dispositions du présent avis.
- e.) La Société attire également l'attention sur le fait que, dans certains cas, la conséquence possible de la non-fourniture des données peut être la difficulté accrue à maintenir des contacts commerciaux pendant la durée du service, ou que l'exécution du service lui-même et que la fourniture des données par la personne concernée dans le cadre de certaines activités de traitement des données peut être une condition d'utilisation des services fournis par la Société.

Portée, limites et principes du traitement des données

La Société ne traitera les données à caractère personnel des personnes concernées que dans la mesure et pour la durée nécessaires aux finalités énoncées ci-dessus. Seules les données à caractère personnel nécessaires à la finalité du traitement et adéquates au regard de cette finalité peuvent être traitées.

La Société prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les données à caractère personnel sont exactes, complètes et tenues à jour. Toutefois, compte tenu du fait que les personnes concernées sont responsables de l'exactitude des données fournies, en cas de modification de leurs données, les personnes concernées sont tenues de notifier les nouvelles données à la Société dès que possible après la modification, mais au plus tard 3 jours ouvrables après la modification, en utilisant les coordonnées indiquées dans le présent avis.

Source des données :

La Société reçoit les données des personnes concernées soit directement de ces dernières, soit de ses clients qui lui fournissent les données de leurs collaborateurs, employés et partenaires commerciaux en tant que personnes concernées.

Durée du traitement :

La durée du traitement est indiquée ci-dessous, étant entendu que chaque finalité de traitement peut fixer la durée du traitement différemment et que, par conséquent, les durées de traitement indiquées par chaque finalité de traitement prévalent.

En règle générale, le traitement des données dure (i) jusqu'à la réalisation de la finalité du traitement et la suppression des données à caractère personnel, (ii) jusqu'au retrait du consentement au traitement des données de la personne concernée et la suppression consécutive des données à caractère personnel de la personne concernée, (iii) jusqu'à l'exécution de la décision du tribunal/de l'autorité compétent(e) sur la suppression, (iv) sauf disposition légale contraire, jusqu'au délai de prescription pour l'application des droits et obligations découlant de la relation juridique sur laquelle le traitement des données de la Société est basé, qui est de 5 ans en vertu de la loi de 2013 sur le Code civil.

Dans le cas d'un traitement obligatoire fondé sur la législation, la législation pertinente détermine la durée du traitement. Les factures émises doivent être conservées pendant 8 ans conformément aux dispositions de la loi sur les règles fiscales et de la loi sur la comptabilité.

La Société conserve, en principe, les données à caractère personnel figurant dans le présent avis, sous réserve des exceptions énoncées dans les finalités spécifiques du traitement, pendant la période définie dans le présent avis, puis elle efface ces données, ou, à la demande de la personne concernée ou en cas de retrait du consentement de la personne concernée au traitement de ses données, elle effectue l'effacement des données.

4. Description des différents types de traitement :

Traitement des données des visiteurs sur le Site web

Lors de l'accès au Site web, le serveur qui dessert le Site web techniquement peut enregistrer de façon automatique certaines données générées au cours de la visite. Les données enregistrées automatiquement sont automatiquement enregistrées par le système lorsque la personne concernée (ci-après dénommée « **l'Utilisateur** ») visite le Site web et quitte la page, sans déclaration ou action particulière de la part de la personne concernée. Le système traitera ces données pendant la période la plus courte nécessaire à la fourniture du service et à la sécurité de son fonctionnement – généralement moins de 1 jour – après quoi les données seront écrasées, c'est-à-dire effacées. Par exemple, les données suivantes peuvent être stockées : adresse IP, données du navigateur, paramètres de visite.

Finalité du traitement des données : lors de la visite du site web, l'hébergeur du site web enregistre les données du visiteur afin de contrôler le fonctionnement du service et d'éviter les abus.

Fondement juridique du traitement : consentement volontaire de la personne concernée

Étendue du traitement : ID de session

Finalité du traitement : identification

Durée du traitement : 3 jours à compter de la date d'accès au site web.

Cookies strictement nécessaires au fonctionnement du site web

Ces cookies sont essentiels au bon fonctionnement du Site web. Sans l'acceptation de ces cookies, la Société ne peut garantir que le site Web fonctionnera comme prévu, ni que l'utilisateur aura accès à toutes les informations qu'il recherche. Les données stockées par ces cookies ne « collectent » pas de données à caractère personnel à des fins de marketing, d'analyse, etc., mais sont uniquement nécessaires au fonctionnement de base du Site web.

Fondement du traitement : Le responsable du traitement a un intérêt légitime, c'est-à-dire que le consentement de l'Utilisateur n'est pas requis, si l'utilisation des cookies a pour seul objectif la transmission de communications sur un réseau de communications électroniques ou si le responsable du traitement, en tant que prestataire de services, a absolument besoin des cookies pour fournir un service de la société de l'information expressément demandé par l'abonné ou l'utilisateur.

Étendue du traitement : Numéro d'identification unique, dates et heures

Finalités du traitement : Identification des utilisateurs et suivi des visiteurs.

Personnes concernées : Visiteurs du site web

Durée du traitement : Dans le cas des cookies, la période de traitement des données dure jusqu'à la fin de la visite sur le site web.

Prise de contact, demande des informations

Les personnes concernées peuvent contacter la Société via le Site web ou en envoyant un courriel à l'adresse électronique de la Société (***rubrique Contact***) ou demander des informations à la Société en fournissant certains détails. Les clients potentiels de la Société peuvent contacter directement la personne de contact désignée par la Société.

Personnes concernées : les personnes physiques qui contactent la Société et lui demandent des informations en fournissant des données à caractère personnel.

Fondement juridique du traitement : consentement de la personne concernée (article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD).

L'étendue et la finalité du traitement :

- nom/identifiant
- adresse électronique/prise de contact, communication
- date du message/identification
- l'objet et le texte du message/réponse
- autres données à caractère personnel/réponses fournies par la personne concernée

Durée du traitement : le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles les données sont traitées, qui peut aller jusqu'à 5 ans à compter de la date de divulgation des données ou du délai pour l'exercice d'un droit de recours, mais au plus tard jusqu'au retrait du

consentement. Si aucun contrat ou accord n'est conclu entre la Société et la personne concernée (ou la société représentée par la personne concernée) à la suite du traitement précontractuel, la Société effacera le(s) message(s) après la fin de la communication – à condition qu'aucune autre finalité de traitement ne soit remplie.

Gestion des coordonnées de contact

La Société peut traiter des données à caractère personnel dans le cadre de ses activités commerciales, si ces données lui sont transmises par la personne concernée ou l'autre partie contractante (entité juridique). La Société présume que ses clients et partenaires commerciaux ont été dûment autorisées ou ont reçu le consentement de la personne concernée en ce qui concerne les données de la personne physique concernée qu'elles ont fournies.

Personnes concernées : des personnes physiques établissant une relation commerciale, des personnes morales fournissant des données relatives à des personnes physiques et des personnes agissant au nom de ces personnes morales.

La source d'où proviennent les données à caractère personnel : la personne concernée ou le partenaire commercial de la société, la partie contractante.

La finalité du traitement est de permettre au responsable du traitement de contacter directement le client et l'employé ou la personne de contact du client – c'est-à-dire la personne concernée – si nécessaire, et de communiquer sur les questions concernant le responsable du traitement et le client.

L'étendue et la finalité du traitement :

nom/identifiant

adresse électronique/communication

numéro de téléphone/communication

Fondement du traitement : Le responsable du traitement traite les données des personnes concernées afin de contacter le client. Le fondement juridique du traitement est l'intérêt légitime du responsable du traitement (article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD),

Temps de traitement des données : Durée du traitement : le temps nécessaire à la finalité du traitement, qui peut dans certains cas correspondre à l'existence d'une relation contractuelle, mais pas au-delà du retrait du consentement ou du délai pour l'exercice d'un éventuel droit de recours (5 ans à compter de l'exécution du contrat (délai de prescription) et du délai prévu par la législation comptable (8 ans à compter de la date de fourniture des données à caractère personnel par la personne concernée en vue de l'établissement des comptes annuels, du rapport annuel ou des états comptables pour l'exercice en question).

Activités effectuées par la Société en tant que sous-traitant

Dans certains cas, la Société est considérée comme sous-traitant en ce qui concerne les données qui lui sont fournies par ses clients en tant que responsables du traitement dans le cadre de la prestation de services de la Société.

La Société s'engage ou fournit des garanties appropriées pour s'assurer que les activités qu'elle effectue en tant que sous-traitant sont conformes aux exigences du RGPD et elle s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des droits des personnes concernées. Dans ce contexte :

- La Société traite les données selon les instructions du responsable du traitement, conformément aux règles et principes de protection des données et tient compte des obligations contractuelles du responsable du traitement connues par ses sous-traitants.
- La Société ne modifiera pas, n'effacera pas, ne copiera pas, ne reliera pas à d'autres bases de données, n'utilisera pas à d'autres fins que le contrat sous-jacent ou à ses propres fins, et ne divulguera pas à des tiers les données fournies par le responsable du traitement, sauf dans la mesure expressément demandée par le responsable du traitement et nécessaire au regard des finalités du traitement.
- La Société n'est pas habilitée à représenter le responsable du traitement ou à faire des déclarations en son nom, sauf si elle y est expressément autorisée par un accord avec le responsable du traitement ou par un autre document.
- La Société stipule que le responsable du traitement a le droit exclusif de déterminer les objectifs et les moyens du traitement des données fournies au sous-traitant.
- La Société, en tant que sous-traitant est tenue d'assurer la sécurité des données, de prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour appliquer les règles de protection des données et de prendre les mesures appropriées contre l'accès non autorisé aux données, l'altération, la transmission, la divulgation, l'effacement et la destruction non autorisés des données. Elle est également tenue de prendre les mesures appropriées contre la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, et contre l'inaccessibilité résultant de changements dans la technologie utilisée.
- La Société, en tant que sous-traitant, ne donne accès aux données qu'aux employés qui en ont besoin pour mener à bien les activités de traitement, et informe les personnes y ayant l'accès des obligations en matière de sécurité et de confidentialité et veille à ce que ces personnes soient liées par les obligations de confidentialité.
- La Société, en tant que sous-traitant, s'engage à coopérer avec le responsable du traitement afin de permettre à ce dernier de se conformer à ses obligations légales. En particulier, la coopération porte sur les domaines suivants : l'exécution des demandes liées au respect des droits d'accès, d'effacement et de rectification des personnes concernées dans le délai légal.
- La Société, en tant que sous-traitant, s'engage à modifier, compléter, corriger, bloquer ou effacer les données qu'elle traite conformément aux instructions du responsable du traitement.
- La Société notifie immédiatement au responsable du traitement tout événement ou risque affectant la sécurité des données, et prend des mesures pour y remédier et coopère pleinement avec le responsable du traitement.

- La Société s'engage à coopérer pleinement avec le responsable du traitement dans le cadre de tout audit ou enquête portant sur ses systèmes, dossiers, données, informations et procédures relatifs au traitement des données.
- La Société efface les données à caractère personnel dont le stockage et la conservation ne sont pas requis par le présent avis ou par la loi après l'achèvement de la fourniture du service ayant donné lieu au traitement.

La Société, en tant que sous-traitant, n'est responsable des dommages causés que si elle n'a pas respecté les instructions du responsable du traitement ou les dispositions du présent avis ou les dispositions légales applicables aux sous-traitants. La responsabilité maximale de la Société en tant que sous-traitant pour les dommages directs et indirects qu'elle a causés au responsable du traitement ou à des tiers est limitée au montant des honoraires versés au sous-traitant au cours de l'année où le dommage s'est produit.

La Société se réserve le droit d'engager des sous-traitants supplémentaires pour ses activités de sous-traitant définies au présent point en modifiant le présent avis, ce qui est expressément accepté par les personnes concernées.

Traitements de données dans le cadre du traitement des plaintes

La Société donne à la personne concernée la possibilité de communiquer sa plainte concernant le service fourni et/ou la conduite, l'activité ou l'omission de la Société oralement (en personne, par téléphone) ou par écrit (courriel, courrier postal).

Personnes concernées : toute personne physique qui souhaite porter plainte concernant le service fourni et/ou les activités de la Société.

Finalité du traitement : assurer le dépôt de la plainte, identifier la personne concernée et la plainte, collecter les données résultant d'obligations légales, maintenir la communication et traiter les plaintes.

Fondement du traitement : Le consentement des personnes concernées et l'intérêt légitime de la personne concernée (article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD) ou l'exécution d'une obligation légale (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD).

L'étendue et la finalité du traitement :

nom/identifiant
adresse postale/notification
adresse électronique/notification
numéro de téléphone/notification
objet de la plainte/enquête sur la plainte
identifiant de la plainte/enregistrement de la plainte

Les plaintes orales seront examinées immédiatement par la Société et feront l'objet de mesures correctives si nécessaire. Si le client n'est pas d'accord avec le traitement de la plainte ou s'il n'est pas possible d'enquêter immédiatement sur la plainte, la plainte est consignée dans un registre dont une copie sera remise au client.

Le dossier de la plainte comprend les éléments suivants :

- le nom du client ;
- l'adresse, le siège social et, le cas échéant, l'adresse postale du client ;
- le lieu, la date et l'heure et les modalités de l'introduction de la plainte ;
- une description détaillée de la plainte du client, les griefs faisant l'objet de la plainte étant enregistrées séparément, afin de garantir que toutes les griefs contenues dans la plainte du client fassent l'objet d'un examen approfondi ;
- une liste des enregistrements, documents et autres preuves produits par le client ;
- les signatures de la personne qui a dressé le procès-verbal et du client (cette dernière est requise dans le cas d'une plainte orale introduite en personne) ;
- le lieu et la date et l'heure de l'enregistrement du procès-verbal.

Durée du traitement : La Société conserve le dossier de la plainte et une copie de la réponse pendant cinq ans, conformément à l'article 17/A (7) de la loi CLV de 1997 sur la protection des consommateurs.

Utilisation d'un système de surveillance électronique (caméra)

Un système de caméras est utilisé au siège de la Société pour faire respecter les exigences en matière de sécurité des biens et de prévention des accidents.

Le contexte juridique du fonctionnement du système de caméras :

- loi CXXXIII de 2005 sur les règles relatives à la protection des personnes et des biens et aux enquêtes privées (ci-après dénommée « loi sur la protection des personnes et des biens »),
- loi CXII de 2011 sur le droit à l'autodétermination informationnelle et à la liberté d'information (ci-après : Infotv.),
- RGPD

Le fondement juridique du traitement est le consentement volontaire de la personne concernée sur la base des informations fournies par l'opérateur sous la forme de panneaux et de la politique en matière de caméras disponible à la réception (article 6, paragraphe 1, point a), du règlement RGPD). Le consentement peut également être donné sous la forme d'un comportement implicite. Tel est le cas, en particulier, lorsque la personne concernée entre ou reste dans les unités couvertes par le système de vidéosurveillance.

Les règles d'utilisation d'un système de caméras sont définies dans un avis distinct et une politique en matière de caméras, qui est disponible au siège et dans les magasins de la Société.

Traitements des données des personnes concernées par la candidature à un emploi

En ce qui concerne les candidatures envoyées à la Société, celle-ci fournit des informations sur les pratiques de traitement des données dans son Avis de confidentialité relatif aux demandes d'emploi, et le fait de contacter la Société implique la connaissance et l'acceptation des termes de cet avis.

5. Personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel :

Seuls les employés de la Société qui ont besoin d'accéder aux données pour accomplir leurs tâches professionnelles sont autorisés à accéder aux données. Les personnes qui ont accès aux données à caractère personnel au sein de la Société sont liées par des obligations de confidentialité à l'égard des données à caractère personnel des personnes concernées, c'est-à-dire qu'elles sont tenues de traiter de manière confidentielle les données à caractère personnel et les autres informations dont elles prennent connaissance dans le cadre de leur travail ou d'une autre manière, et de ne pas les divulguer à des tiers.

6. Sécurité des données

La Société prend en compte l'exigence de sécurité des données dans la conception de l'ensemble de son processus de protection des données. La Société vise à minimiser le traitement des données à caractère personnel afin de réduire les risques liés au traitement des données.

La Société veille à ce que les règles de sécurité des données prévues par la législation applicable soient appliquées. Lors de la définition et de l'application des mesures visant à garantir la sécurité des données, la Société tient compte de l'état actuel de la technique et choisit, parmi plusieurs solutions possibles de traitement des données, celle qui assure un niveau plus élevé de protection des données à caractère personnel, à moins que cela exige des efforts disproportionnés. La Société met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles et établit les règles de procédure nécessaires pour faire respecter les lois applicables et les règles de protection des données et de confidentialité.

La Société met en œuvre les mesures appropriées pour protéger les données contre l'accès non autorisé, l'altération, la divulgation, l'effacement, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, et contre l'inaccessibilité résultant de changements dans la technologie utilisée.

Responsabilités du responsable du traitement en matière de sécurité des données

- met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles pour sécuriser les données stockées électroniquement ;
- veille à ce que les règles de sécurité des données exigées par la loi soient appliquées ;
- veille à ce que les règles de protection des données et de confidentialité soient respectées ;
- empêche l'accès non autorisé aux données ;
- prend les mesures nécessaires pour prévenir tout dommage aux données ;
- promeut la sensibilisation au traitement des données auprès de ses employés afin de garantir la sécurité des données ;
- assure la protection physique des données stockées sur papier ;
- assure la protection physique des dispositifs utilisés pour les données stockées électroniquement ;
- assure la protection par mot de passe des données stockées électroniquement ;
- veille à ce que les données soient sauvegardées régulièrement ;
- veille à ce que l'accès aux données soit limité aux personnes autorisées.

La Société assure la sécurité du traitement des données par des mesures techniques, organisationnelles et d'organisation qui assurent un niveau de protection approprié aux risques associés au traitement, en sélectionnant les outils informatiques utilisés et en les exploitant de manière à ce que :

- a) les données traitées soient accessibles aux personnes autorisées (disponibilité) ;
- b) les données traitées soient authentiques et l'authentification des données soit assurée (authenticité du traitement) ;
- c) le caractère inchangé des données puisse être vérifié (intégrité des données) ;
- d) les données traitées ne soient accessibles qu'aux personnes autorisées et soient protégées contre tout accès non autorisé (confidentialité des données).

La Société veillera à ce que les employés concernés soient formés de manière adéquate pour garantir le respect des conditions de sécurité des données. La Société assure le niveau de protection requis pour le traitement des données, notamment lors de leur conservation, leur rectification et leur effacement, en cas de demande d'information ou d'opposition de la part de la personne concernée.

Sauvegarde

La Société sauvegarde quotidiennement ses données stockées électroniquement. Le responsable du traitement stocke les sauvegardes sur son propre serveur.

Fondement du traitement pour les sauvegardes : l'intérêt légitime de la Société (article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD) à se conformer aux exigences du RGPD et à garantir la disponibilité continue et ininterrompue des données générées dans le cadre de ses activités. La Société traite un volume important de données et il existe un intérêt public important pour le stockage sûr de ces données et leur récupération en cas de violation.

Finalités du traitement : accroître la sécurité des données, conserver les documents liés au fonctionnement du responsable du traitement et les restaurer en cas d'éventuel problème de sécurité des données, assurer la continuité des processus de travail.

Durée du stockage de sauvegarde : 5 ans au maximum.

7. Stockage des données à caractère personnel, traitement des données

Les données à caractère personnel sont stockées sur papier et sous forme électronique sur les serveurs de la Société à son siège.

8. Activité des sous-traitants, transferts de données

La Société fait appel aux services de tiers pour garantir les finalités énoncées dans le présent avis, pour se conformer aux obligations légales et pour accomplir ses tâches. Ces services peuvent inclure le traitement des données à caractère personnel des personnes concernées. Le tiers (ci-après dénommé « **sous-traitant** ») effectue le traitement conformément aux instructions de la Société et dans le respect des dispositions de la législation applicable. Seules les données à caractère personnel qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique du traitement sont transférées aux différents sous-traitants.

9. Traitement des violations de données à caractère personnel

La Société met tout en œuvre pour éviter les violations de données à caractère personnel. Une violation de données à caractère personnel est une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Le responsable du traitement notifie immédiatement la violation de données à caractère personnel à l'Autorité nationale pour la protection des données et la liberté d'information, sauf si la violation de données à caractère personnel n'est pas susceptible d'entraîner un risque pour les droits et libertés des personnes concernées. Le responsable du traitement tient un registre des violations des données à caractère personnel, ainsi que des mesures relatives à la violation. Lorsque la violation est grave (c'est-à-dire susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés de la personne concernée), le responsable du traitement informe la personne concernée de la violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais.

10. Droits de la personne concernée relatifs au traitement

La Société attire l'attention des personnes concernées sur le fait qu'*en cas de plainte ou de commentaire, il convient tout d'abord de contacter la Société en tant que responsable du traitement en utilisant l'une des coordonnées indiquées dans le présent avis.*

Droits de la personne concernée :

a) Information/droit d'accès

La personne concernée a le droit d'obtenir une confirmation de la part de la Société que les données à caractère personnel la concernant sont ou ne sont pas traitées, et si ce traitement est en cours, elle a le droit d'être informée des données à caractère personnel traitées, des finalités du traitement, des catégories de données, des destinataires, de la période de conservation, de ses droits et de la source des données.

La Société fournit à la personne concernée une copie des données à caractère personnel faisant l'objet du traitement. Pour les copies supplémentaires demandées par la personne concernée, la Société peut facturer des frais raisonnables basés sur les coûts administratifs.

b) Rectification et effacement

La personne concernée a le droit d'obtenir de la Société, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit de demander que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

c) Effacement/ « droit à l'oubli »

La personne concernée a le droit d'obtenir de la Société, dans les meilleurs délais, l'effacement des données à caractère personnel la concernant si la finalité du traitement a cessé, si la personne concernée a retiré son consentement sur lequel est fondé le traitement, et s'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement, et si les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;

d) Limitation du traitement

La personne concernée a le droit d'obtenir de la Société la limitation du traitement si l'une des conditions suivantes est remplie :

- la personne concernée conteste l'exactitude des données à caractère personnel, auquel cas la limitation s'applique pendant la période nécessaire pour permettre au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à l'effacement des données et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- la Société n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ; ou la personne concernée s'est opposée au traitement ; dans ce cas, le traitement est limité sur la période de vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

Lorsque le traitement est limité sur la base de ce qui précède, ces données à caractère personnel, à l'exception du stockage, ne peuvent être traitées qu'avec le consentement de la personne concernée ou pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice, pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ou pour des raisons

d'intérêt public important de l'Union ou d'un État membre.

La Société informera tout destinataire auquel elle a communiqué les données à caractère personnel de la rectification, de l'effacement ou de la limitation du traitement, à moins que cela ne se révèle impossible ou exigerait des efforts disproportionnés.

e) Le droit à la portabilité des données

La personne concernée a le droit de recevoir les données à caractère personnel la concernant qu'elle a fournies à la Société, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que la Société y fasse obstacle, lorsque le traitement est fondé sur le consentement et si le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. En exerçant son droit à la portabilité des données, la personne concernée a le droit de demander, lorsque cela est techniquement possible, le transfert direct des données à caractère personnel entre les responsables du traitement. L'exercice de ce droit ne doit pas porter atteinte au droit à l'effacement. Ce droit ne s'applique pas lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. L'exercice de ce droit ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

f) Opposition

La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, points e) ou f), du RGPD, y compris au profilage fondé sur ces dispositions. Dans ce cas, la Société ne traite plus les données à caractère personnel, à moins qu'elle ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque la décision :

- est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et l'entreprise ;
- est autorisée par le droit de l'Union ou de l'État membre applicable à l'entreprise, qui prévoit également des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et les intérêts légitimes de la personne concernée ; ou
- est fondée sur le consentement explicite de la personne concernée.

g.) Le droit de retirer son consentement

Lorsque le traitement des données à caractère personnel est fondé sur le consentement de la personne concernée, la personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment. En cas de retrait du consentement, le traitement prendra fin par l'effacement des données à caractère personnel, à condition qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement des données à caractère personnel. Le retrait du consentement n'a aucune

conséquence pour la personne concernée. Toutefois, le retrait de son consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base de son consentement avant ce retrait.

11. Procédure en cas de demande formulée par la personne concernée :

La personne concernée peut contacter un représentant de la Société à l'une des coordonnées indiquées dans le présent avis pour toute demande susmentionnée ou toute autre question ou demande concernant ses données à caractère personnel.

La Société est tenue d'examiner la demande dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande écrite. Si nécessaire, compte tenu de la complexité de la demande ou du nombre de demandes en cours, la Société peut prolonger le délai de traitement de la demande. La personne concernée doit être informée à l'avance de la prolongation et des raisons qui la motivent.

Si la demande de la personne concernée est justifiée, la Société met en œuvre la mesure demandée dans le délai de procédure et informe la personne concernée par écrit de la mise en œuvre. Si la Société rejette la demande de la personne concernée, elle émet une décision écrite à cet effet. Dans sa décision, elle doit indiquer les faits sur lesquels la décision est fondée, les motifs de la décision, en se référant à la législation et à la jurisprudence pertinentes, et elle est tenue d'informer la personne concernée des voies de recours disponibles contre la décision de la Société.

Si la personne concernée n'est pas d'accord avec la décision de la Société ou si la Société ne respecte pas le délai de procédure applicable, la personne concernée peut saisir l'autorité de contrôle ou un tribunal.

12. Autorité de contrôle

Si la personne concernée considère que le traitement de ses données à caractère personnel par la Société constitue une violation des dispositions de la législation applicable en matière de protection des données, en particulier le RGPD, elle a le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité nationale pour la protection des données et la liberté d'information.

Coordonnées de l'Autorité nationale pour la protection des données et la liberté d'information :

Site web : <http://naih.hu/>

Adresse : 1055 Budapest, Falk Miksa utca 9-11.

Adresse postale : 1363 Budapest, Pf. 9.

Téléphone : +36-1-391-1400 Fax : +36-1-391-1410

Courriel : ugyfelszolgalat@naih.hu

La personne concernée a également le droit de déposer plainte auprès d'une autorité de contrôle établie dans un autre État membre de l'UE, en particulier dans l'État membre dans lequel elle a sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise.

13. Droit à un recours juridictionnel (droit de saisir un tribunal)

Sans préjudice de son droit d'introduire une plainte, la personne concernée a droit à un recours juridictionnel si les droits que leur confère le RGPD ont été violés lors du traitement de ses données à caractère personnel.

La Société, en tant que responsable du traitement hongrois, peut être poursuivie devant un tribunal hongrois.

Si la personne concernée souhaite intenter une action en justice contre le sous-traitant, cette action doit être intentée devant les juridictions de l'État membre dans lequel le sous-traitant dispose d'un établissement.

La personne concernée peut intenter une action devant les tribunaux du lieu où elle réside ou est domiciliée. Les coordonnées des tribunaux en Hongrie sont disponibles sur le lien suivant : <http://birosag.hu/torvenyszekek>.

Si la personne concernée a sa résidence habituelle dans un autre État membre de l'Union européenne, l'action peut également être portée devant la juridiction compétente de l'État membre de résidence habituelle.

14. Autres dispositions

La Société se réserve le droit de modifier unilatéralement la présent avis à tout moment. Le présent avis est valable jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à ce qu'il soit révoqué.